



## LE SYNDICALISTE MILITANT FO



N°8

CIRCULAIRE CUIRS & PEAUX *Le 16 Février 2015*

### SALAIRES 2015 - NOUVEL ACCORD UNANIME

Comme dans de nombreuses autres branches professionnelles, la négociation salariale était à l'ordre du jour en ce début d'année 2015.

Après avoir fait un rapide tour d'horizon sur la situation économique de la branche en 2014, le constat est à la morosité côté patronal.

- ◆ Moins 15% de chiffre d'affaires pour le secteur de la tannerie (grandes peaux)
- ◆ Moins 21% de chiffre d'affaires pour le secteur de la mégisserie (petites peaux)
- ◆ Hausse des matières premières
- ◆ L'embargo contre la Russie commence à impacter très fortement les ventes des produits de luxe.

Nous n'allons pas bien entendu énumérer «tous les malheurs» patronaux tellement ils semblent nombreux, «malheurs» qui pourraient presque nous faire oublier si nous les écoutons, de revendiquer des hausses de salaires mais voilà, les « larmoiements et les plaintes lancinantes » des uns sont une chose, les revendications Force-Ouvrière en matière salariale en sont une autre.

Avec une évolution du SMIC a minima et une inflation 2014 proche de 0%, nous avons donc revendiqué une augmentation des salaires conventionnels de 2% sur l'ensemble de la grille. Proposition qui a d'ailleurs été partagée par les quatre autres organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC et CFE-CGC) qui se sont alignées sur nos revendications.

La délégation patronale nous a fait une première proposition : augmenter de 0,3% les salaires minima, ce qui amène le pied de grille à la valeur du SMIC.





Devant le refus des organisations syndicales, la chambre patronale s'est ravisée et nous a proposés une nouvelle augmentation de 0,5% (plus 0,2% par rapport à la proposition initiale). Nouveau refus des OS ce qui a amené le patronat à revoir de nouveau sa copie en nous faisant une troisième et ultime proposition : plus 0,8% sur l'ensemble de la grille de même que sur la valeur du point.

Catégories	Coefficients	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	
		Taux horaires en euros	Salaires bruts mensualisés en euros
OS1	135	9,66	1 465,13
OS2	143	9,80	1 486,37
OQ	155	10,17	1 542,48
OHQ	170	10,90	1653,20

**VP : 8,75€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015**

Avec un taux horaire supérieur de plus 0,5% par rapport au SMIC (9,66 € contre 9,61€) et près de huit euros de plus par mois, ce qui paraît peu mais n'est pas négligeable surtout dans une branche où les salaires réels flirtent avec les mini, FO comme les quatre autres OS, ont décidé de valider l'accord salaires 2015.

Prochaine réunion : 18 mars 2015 sur la formation professionnelle.

**ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE**

**ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE**

**60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03**

*Email : fedechimie\_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>*